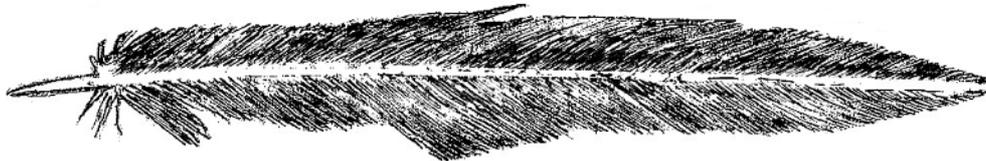


LE LIBRE CANARD

Publication du Comité Ecologique

Association agréée pour la protection de l'environnement. Indépendante de l'état, des industriels et des partis



JOURNAL GRATUIT

Après m'avoir lu, ne me jetez pas.
Faites moi lire à un voisin, un ami!

PALABREZ, PALABRONS...
IL EN RESTERA TOUJOURS QUELQUE CHOSE !

HIVER 2011 n°33

Sommaire :

- P. 1 : Edito
- P. 2 : L'après Grenelle 2
- P. 3 : Le grand paradoxe
Les bénéfices environnementaux
- P. 4 : Le héron gris m'a dit...
- P. 5 : Vivre autrement
- P. 6 et P. 7 : La biodiversité
- P. 8 : Se soigner autrement
- P. 9 : " Ville à 30 "
- P. 10 : Code de la rue
Menus toxiques
- P. 11 : Alimentation bio
- P. 12 : Protection animale

"Le Libre Canard"

71, rue d'Allemand - Carpentras

Trimestriel gratuit

Tirage : 2000 ex. environ

En dépôt :

- COOP BIO de l'Auzonne
- RESO BIO
- ATTITUDE BIO
- NATURELLEMENT BIO

Dans les boulangeries :

"LOT" - "LE PAIN DU COMTAT"
"LES LAVANDES".

• Librairie de l'HORLOGE

• Papeterie du PALAIS

• Espace FENOUIL

• Cinéma RIVOLI

• Au JARDIN des COULEURS

• Mairie de Carpentras.

• Boucherie PINEL à Bedoin.

Distribution occasionnelle sur
les marchés.

- Directeur de la publication :

Christian GUÉRIN

- Maquette : Marie SAIU

- Tirage : Service reprographie
de la Mairie de Carpentras

- Comité de lecture :

Marie-Christine LANASPEZE

Michelle LECOEUR

Florence AYME

En prévision d'une catastrophe planétaire annoncée, et avec la prise de conscience de la finitude de notre planète, nos politiques, économistes, chercheurs et scientifiques se réunissent régulièrement, réfléchissent, débattent puis se quittent en se donnant rendez-vous pour une prochaine fois.

Depuis... 1972, de réunions en "sommets" en passant par des séminaires, rencontres, colloques, forums, tables rondes, groupes de travail, débats, conférences, salons, tribunes, états généraux, entretiens et assemblées, toute l'intelligentsia de la planète nous a inventé le concept de "développement durable" auquel s'opposent ceux de "décroissance soutenable" ou "d'évolution soutenable".*

Souvenez-vous, nous avons eu droit au "programme des Nations Unies pour l'environnement", à la "convention des Nations Unies sur le changement climatique", au "sommet planète-terre", à la "Conférence de Copenhague" suivie par celles de Stockholm, Nairobi, Rio de Janeiro, Johannesburg. Tout récemment ce fut le sommet de Nagoya au Japon sur la biodiversité, et la conférence de Cancun sur le changement climatique. Le prochain sommet, en 2012, nous ramènera à Rio.

Plus proche de nous, localement ou régionalement, au sein des collectivités territoriales le débat s'instaure, et nous retrouvons la même approche : colloques, débats, forums, tribunes, commissions, etc, etc.

En France, quelques "Grenelle" - vite refroidis par une présidentielle et révélatrice déclaration : "l'écologie, ça commence à bien faire" - ont recadré le débat et démontré les limites des bonnes intentions (voir p. 2).

Et pendant ce temps-là, le réchauffement se poursuit, la déforestation continue de plus belle et des milliers d'espèces végétales ou animales disparaissent chaque année, tandis que les ressources de la planète s'épuisent inexorablement.

Trois crises se précisent : crise énergétique et crise climatique dues à l'activité croissante des pays industrialisés bientôt rejointe par celle des pays en voie de développement, et crise démographique, soutenue et encouragée par diverses civilisations, cultures et idéologies. Les quelques efforts accomplis pour réduire les impacts de l'activité humaine sont annihilés par l'explosion démographique de notre planète.

Des solutions existent, mais elles demandent l'adhésion et l'engagement de tous, en commençant par des petits gestes au quotidien chez soi,** mais trop d'individus s'en f... royalement ! Car dans les faits, qui change vraiment sa manière de consommer, de se déplacer ? Et c'est là tout le paradoxe que nous révèlent les sondages (à lire p. 4).

Afin de se donner bonne conscience, les industriels, les politiques font leur credo d'un discours environnemental, les publicitaires, un argument de vente, et les collectivités suivent l'exemple en s'engageant, pour certaines, dans des Agendas 21 ou dans des certifications ISO 14001. Nous nous réjouissons qu'elles incitent le citoyen à plus de modération et de sobriété.

Il ne s'agit pas de revenir à des pratiques ancestrales, mais de mieux consommer en consommant autrement, ou comme dirait Corinne Lepage, d'aller vers le "mieux-être" plutôt que vers le "plus avoir".

C. GUERIN

* Corinne Lepage, "Vivre autrement", chez Grasset

** A redécouvrir dans notre revue

Le contenu des articles n'engage que la responsabilité de leurs auteurs

L'après-Grenelle 2

Que reste-t-il des engagements pris en octobre 2007, lors du Grenelle 1 ?

Quelques bonnes avancées, qui font le bonheur du BTP, permettent d'améliorer la performance énergétique des bâtiments. Alors que les constructions d'avant le choc pétrolier des années 70, consomment faute d'isolation appropriée, sur un an, jusqu'à 300kwh/jour par m2, les progrès réalisés permettent de descendre actuellement, en habitat neuf, à 150 kwh/jour. En 2013, la norme sera de **50kwh/jour* par m2**.

Un exemple, pour faire simple et très sommairement : votre appartement mesure 100 m2, vous consommez dans votre vieil appartement tout électrique, véritable gouffre énergétique, 300kwh x 100m2 = 30 000 kwh par an, soit en extrapolant, vous vous acquittiez d'une facture (TVA, taxes diverses, abonnement compteur bleu compris) de quelque **3500 €**. Avec les nouvelles normes, en habitat neuf (150 kwh), votre facture est réduite de moitié, soit : **1700 €**. Aux normes de 2013 (50kwh), vous ne devriez plus dépenser que 50 x 100 = 5000 kwh par an, soit : **560 €**. D'ici 2050, tous les bâtiments devront être aux normes de 50kwh/j.

Autres mesures positives : l'accélération de la construction de nouvelles lignes TGV va permettre un maillage entre les lignes sud-est et sud-ouest, vers l'Espagne et l'Italie, et une meilleure desserte de toute la France. 2000 km de ligne grande vitesse sont prévues, mais 800 km étaient déjà programmés. Egalement, accélération des programmes de transports en commun, métros et tramways.

Pour les déchets, le tri sélectif reste encore trop marginal (la faute bien souvent au particulier qui ne veut pas faire l'effort), mais les lobbies de l'incinération sont encore trop puissants, et plus on jette, plus on brûle et plus cela leur rapporte. Les collectivités ont quatre ans pour se mettre à une tarification qui a le mérite d'inciter à trier ses déchets. C'est le principe du pollueur-payeur : plus je jette, plus je paye.

Des moyens de contrôle existent (pesée embarquée, puce électronique) c'est tout un dispositif qu'une trentaine de collectivités, couvrant plus de 600 000 habitants, sont en train d'instaurer. Et puis, le bon vieux système de la consigne, pour les emballages recyclables, éviterait beaucoup de gaspillage.

Pour le reste des mesures adoptées au Grenelle 2, on constate quelques érosions par rapport au projet initial : l'obligation de voir figurer, dans tout nouveau projet d'aménagement du territoire et dans tout document d'urbanisme, la réalisation des « coulées vertes » afin de préserver la biodiversité, a été supprimée dans la nouvelle loi du Grenelle 2. Ce n'est plus qu'une « suggestion ». L'initiative reste donc au bon vouloir des collectivités et des aménageurs.

Pour les autoroutes, « la capacité routière globale du pays ne doit plus augmenter, sauf pour les points noirs ». Résultat : 19 projets autoroutiers, représentant 879 km, sont programmés.

Ensuite... Reculade sur les pesticides. Le Grenelle1 prévoyait de réduire l'emploi des pesticides de 50 % d'ici 2018, les lobbies ont contre-attaqué. Il ne suffit plus à présent de se baser sur les seuls critères environnementaux et sanitaires pour en interdire l'usage, mais il faudra prendre en compte « l'évaluation des effets sociaux et économiques ».

Quand on sait qu'il se consomme en France plus de 100 000 tonnes de produits phytosanitaires par an, nous classant parmi les premiers utilisateurs

en Europe et quatrièmes dans le monde, après les USA, le Brésil et le Japon. Et puis la pub sur les pesticides qui devait être interdite demeure autorisée... Merci pour les multinationales de l'agrochimie et les publicitaires !

Pour le bio, ça patine. Il était prévu de passer à 6 % d'exploitations agricoles bio en 2012. Les aides à la reconversion restent insuffisantes et symboliques. Nous sommes toujours à 3%.

Reporté, l'étiquetage environnemental des produits. Cela vous aurait permis, entre autres, de choisir des produits plus respectueux de l'environnement et de privilégier les produits locaux (moins de transports, donc moins de CO2). Reportée, la taxe poids lourds, qui devait permettre de financer et de soutenir le développement des transports alternatifs au « tout camion » : rail et voies d'eau. Abandonnée, la taxe carbone. Réduits, les crédits d'impôts (niches fiscales) pour aider le particulier à s'équiper d'énergies renouvelables ou d'appareils de moindre consommation (pompes à chaleur, installations photovoltaïques).

Réduit, le bonus pour l'achat de véhicules « propres ».

D'ailleurs le développement des parcs éoliens ou photovoltaïques est soumis à de fortes contraintes.

Toutes ces mesures risquent de rendre impossible le passage à 23% de production d'énergies renouvelables d'ici 2020. Dans le même temps, le Grenelle 2 assouplit la réglementation des centrales nucléaires : suppression des enquêtes d'utilité publique, lorsque les exploitants de ces centrales veulent augmenter les prélèvements d'eau ou les rejets radioactifs et chimiques.

1kw = 1000watts.

Un appareil électrique de 1000w qui fonctionne pendant une heure, consomme 1kwh et pendant 10 heures, 10 kwh, etc...

Synthétisé par C.G.
d'après des sources diverses (dont Que choisir).



RES 100% BIO

Magasin bio
Ouverture non stop de 9h à 19h

REST 100% BIO

Formule à 9,90 €
Du lundi au samedi à 12 h.

ZA Prato 1 - Pernes-les-Fontaines

04 90 34 44 30

Le grand paradoxe

A mesure que l'on analyse les sondages et quel que soit le cabinet de sondage, on découvre que la majorité des citoyens (français ou européens), exprime une forte sensibilité en faveur de l'environnement, mais c'est une attitude qui bien souvent reste au stade des bonnes intentions.

- Commençons par un sondage effectué par e-mail : 400 000 internautes ont déclaré à 93 % être concernés par les enjeux environnementaux : c'est la pollution de l'air qui vient en tête, suivie par celle de l'eau, et aussi la déforestation de la planète. Enfin, 25 % pensent que la France gère mal ses déchets radio-

actifs (sondage confirmé par une enquête du CREDOC*).

- Dans un autre sondage tout récent de France Infos : ils sont 84% « très concernés » par la problématique environnementale ; 68% pensent que l'on n'en fait pas assez pour l'environnement, et 58% reprochent au gouvernement de ne pas apporter de solutions concrètes, mais 60% approuvent... l'abandon de la taxe carbone.

Allez comprendre ! Ce qui fait dire à un président d'un cabinet de sondages et d'expertises : « Le volontarisme s'arrête au niveau du portefeuille. »

- Autre sondage IPSOS, février 2010 :

A propos du Grenelle de l'environnement : 66% des Français trouvent que c'est nécessaire d'associer environnement et solidarité, craignant qu'une poli-

tique environnementale plus contraignante entraîne plus d'inégalités sociales. Trois priorités se dégagent au profit de cette solidarité écologique: pour 95% des sondés, il est nécessaire d'accéder à moindre coût à une alimentation de qualité ; 90% pensent qu'il faut partager les bénéfices environnementaux, et 86%, que des gains de pouvoir d'achat seront obtenus par les réductions des dépenses énergétiques. Mais ils estiment à 76% que la responsabilité de la cause environnementale incombe à l'Etat, 71% aux entreprises, 65% aux collectivités territoriales et seulement 52% aux particuliers.

* CREDOC : Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de vie
C.G.

Les bénéfices environnementaux ???

Si les objectifs du Grenelle parviennent à être atteints dans les douze ans, malgré les coupes sombres infligées par le Grenelle 2 (v. article p. 2), on peut espérer, grâce aux différents objectifs fixés, atteindre 450 milliards d'euros de « bénéfices environnementaux ».

A la clé, la création de 600 000 emplois pour soutenir cette croissance verte.

Ces objectifs, rappelons-le, sont :
• performance énergétique des bâtiments : gains escomptés : 400 milliards d'euros et 12 millions de tonnes

de CO2 économisées par an.

• énergies renouvelables : 87 milliards d'euros d'ici 2020 et 19 millions de tonnes de CO2 économisées par an.

• transports (TGV, tramway, métro) : 30 millions d'euros par an et 1 million de tonnes de CO2 économisées par an. A cela s'ajoutent les économies réalisées sur l'insécurité, les embouteillages, la pollution estimées à 235 millions d'euros par an.

• agriculture biologique, biodiversité, déchets : gains sur une moindre pollution des sols et des nappes et sur l'économie des matières premières

(tri sélectif).

Oui, c'est lourd à assimiler, mais il faut retenir que tout cela s'inscrit dans une logique de développement durable. On investit pour les générations futures tout en essayant de préserver, et les matières premières, et l'environnement.

C'est de cette manne que nos sondés de l'article précédent espèrent bénéficier à travers les créations d'emplois et les retombées économiques.

C.G.

(d'après des sources diverses et officielles)

Rions un peu

Quelques plaisants exemples de l'emploi du passé simple.

1. Non ! Ce n'était pas chose évidente que cette conversation toute en langue morte. Et pourtant je la tins.

2. Hier, nous achetâmes le DVD d'un spectacle de Félicien Marceau et, tout de suite, nous le mîmes.

3. Comment ? Vous avez mis à la casse votre vieille Volkswagen ? C'est bien dommage ! Tiens ! Vous souvient-il qu'un jour vous me la passâtes ?

4. Bien que vous ayez laissé passer votre chance de cesser d'être une prostituée, un jour, vous le

pûtes.

5. Merlin n'était qu'un simple mortel jusqu'à

ce qu'enchanteur il devint.

6. Deux vieux acteurs hollywoodiens discutent : - Te rappelles-tu notre premier film... ce western dans lequel nous jouions les indiens ? - Oh oui ! Et je sais que nous nous y plûmes.

7. Vous saviez que ce manteau était tout pelé... alors pourquoi le mîtes-vous pour la réception d'hier soir ?

8. C'est dans ce tonneau que notre vieux vin fût.

9. On nous offrit une augmentation et, bien-sûr, nous la prîmes.

10. Les moines brassèrent la bière et la burent.

11. Comme tout bon musulman qui se respecte doit s'y rendre au moins une fois, c'est cet été, qu'au pèlerinage de la Mecque, il alla.



**Boutique de vêtements et accessoires
issus de l'agriculture biologique
et du commerce équitable**

283 avenue Notre Dame de Santé
84200 CARPENTRAS - Tél. : 04 90 46 82 64
contact@lesptitesrivieres.com

Le héron gris m'a dit...

Allez, pour démarrer l'année, rien que des bonnes nouvelles !

Pour tondre votre pelouse, surtout si elle est grande, louez des chèvres, c'est simple et écologique et ça coûte 10 € par jour. Voir le site www.e-loue.com.

Et si l'on achetait des graines de fleurs des champs, tels le trèfle, le pissenlit ou le bleuet, toutes très bonnes pour les abeilles, et que l'on parte à la recherche d'espaces urbains à ensemercer : le long des murs, aux pieds des arbres, dans les terrains vagues ? C'est la « guérilla urbaine » pour faire reverdir et refleurir les terrains oubliés ! Allez-y de nuit. Sur internet <http://cabanede-telus.free.fr>

Il y en a qui croyaient que les haies, il fallait les enlever, et voici que des associations favorisent leur replantation et leur entretien ! Elles se sont même regroupées en une « fédération de la haie française ». Deux chercheurs ont été embauchés et la fédération commence à être entendue par les ministères.

Quant aux agriculteurs, ils voient que les haies leur sont de plus en plus utiles : pour les plantes mellifères qui font vivre les abeilles, pour le développement de la biodiversité, pour arrêter les troupeaux, comme pare-neige...

Une initiative, encore expérimentée

mais prometteuse : à Toulouse, la mairie a installé une rampe alimentant des ampoules qui fonctionnent avec l'énergie des passants qui l'empruntent. Un piéton produit 5 watts à chaque pas !

Cergy-Pontoise (Val d'Oise) ne se laisse pas aller : la chaufferie municipale avale 40 000 tonnes de vieilles palettes, de déchets d'élagage et de « criblats » de compostage ; de quoi chauffer 40 000 logements et économiser le rejet de 16 000 tonnes de CO2. Bravo !

Et même les multinationales ont des idées ! La ville de Levallois, près de Paris, avec l'aide technologique de Suez-environnement, réinjecte les calories des eaux usées des baignoires, éviers et machines à laver vers la chaufferie du centre aquatique de la ville : un gisement d'énergie peu chère et qui se renouvelle...

Pour garder l'eau que je bois propre, et pour qu'on n'y verse pas les eaux des toilettes, utilisez des toilettes sèches. Il en existe de très faciles à gérer : elles séparent les liquides des matières fécales solides ; on y met des lombrics qui en raffolent, et le tour est joué : les excréments vont quasiment disparaître, et ce qui reste est un excellent compost pour les espaces verts. A Lyon, la municipalité en a fait équiper le Parc de la Tête d'Or. Vous pouvez aussi en installer chez

vous... Renseignements : www.sani-verte.fr et www.petitcoinnature.fr

En attendant le développement de la voiture électrique pour tous, il existe déjà des bus électriques dans une dizaine de villes de France. Ensuite les livreurs, coursiers, postiers, personnels administratifs devraient être les prochains équipés de véhicules électriques : avec une autonomie de 100 km, ces petites voitures sont très adaptées à la ville. Dites-le à vos élus, aux commerçants, aux entreprises...



Une marque d'aspirateurs prend de l'avance sur tout le monde. Elle fabrique déjà des appareils avec des déchets plastique ramassés en milieu marin. Quand on sait qu'un « archipel » de milliers de km2, composé de sacs plastique, flotte entre San Francisco et Hawaï. Félicitons cette entreprise : Electrolux, qui organise une collecte des déchets de plastique. Heureusement qu'il n'y en a pas dans mon cours d'eau !

Propos recueillis par Yvonne KRESSMANN

"L'AUZONNE"

La BIOCOOP de Carpentras
283 rue Notre Dame de Santé
Tél/Fax : 04 90 60 20 10

Précurseur du BIO
sur Carpentras

Ouverture en continu

Lundi 14h30 - 19h
Du mardi au vendredi 9h30 - 19h
Samedi 9h30 - 18h30



Plus de 2500 produits Bio et écologique,
pour une consommation plus saine
et plus responsable

**BIOCOOP, PREMIER RÉSEAU DE
MAGASINS BIO EN FRANCE**

entoux-BIO

Un BOUCHER BIO qui découpe devant
vous selon votre demande et qui
FABRIQUE sa CHARCUTERIE BIO
PROVENCALE sur place

BOUCHERIE CHARCUTERIE
PINEL
a COTE de la MAIRIE
RUE BARRAL DES BAUX
84410 BEDOIN
TEL : 04 90 12 80 40

OUVERTURE
LUNDI 7 H a 12 H 30
du MARDI au SAMEDI
De 7 H a 19 H
DIMANCHE 7 H a 12 H

A PROPOS DE « VIVRE AUTREMENT », un livre de Corinne LEPAGE

Le Comité écologique a trouvé intéressant de résumer cet ouvrage (paru en mars 2009)

Tout en étant très désorientés actuellement par un modèle occidental qui risque de nous entraîner vers le chaos, nous allons probablement être ceux et celles qui vont avoir la « chance historique » de bientôt vivre un nouveau modèle de développement, en accord avec un monde aux ressources limitées : en accord avec nos besoins, notre survie.

Chacun le sait, nous sommes entrés dans une ère d'extrême décroissance de la nature : nous détruisons sans reconstruire, nous gaspillons. Allons-nous arrêter de croire en les bienfaits de la croissance et d'un capitalisme qui se régulerait de lui-même, quand il n'amène que plus d'inégalités ? Cela a ruiné l'efficacité des politiques de croissance, distendu le lien social, rendu plus difficiles les réformes. Seul le secteur financier en a été bénéficiaire et a pris le pouvoir.

Et puis, la crise est d'autant plus forte que nous ne l'avons pas anticipée ; on a laissé de côté toute considération du long terme c'est-à-dire que nous avons été irresponsables, oubliant, dans nos choix, les règles de prudence et les ressources limitées de la planète. Actuellement, le futur est la poubelle des problèmes non résolus du présent (Sécurité sociale, déchets nucléaires, retraites, etc.).

Nous vivons une crise « systémique » : à la fois climatique, écologique, alimentaire, démocratique, géopolitique et idéologique (perte de valeurs) ; et nous refusons de le percevoir.

Nous avons la liberté, et chacun de nous doit assumer ses responsabilités, tenter de résoudre individuellement les problèmes générés collectivement par l'irresponsabilité des financiers, des décideurs et des industriels. Nous nous devons d'être lucides en ce qui concerne notre situation actuelle, alors que le citoyen a été abêti par la communication. Elle a pris la place de l'information et nous a rendus passifs. Nous avons peur et évitons de regarder les choses avec notre raison, car imaginer le risque et sa réalisation est trop inquiétant.

Or chacun peut -et doit- changer sa représentation de lui-même et du monde : distinguer les vraies limites (celles du temps, du progrès, des ressources de la nature) de ce qui nous paraît illimité (l'utopie du pouvoir, l'économie de croissance infinie) ; reconnaître les vraies menaces

(les changements de climat, les pandémies, les dégâts générés par la chimie, le problème de la pollinisation, les terrorismes, les mafias) des fausses menaces (celles présentées par les médias, l'insécurité, la perte de liberté dans la passivité).

Il nous faut prendre conscience de notre interdépendance, et de l'efficacité de la coopération, de la solidarité, en abandonnant la compétition avec les autres.

Il faut que chacun accepte les limites physiques de la terre, mais participe à la « re-création » d'un monde humain. Avec des institutions capables de le garantir, ce qui est le rôle des Etats et du pouvoir politique. Il faut que l'on retrouve tous l'intérêt général dans le futur à construire.

Alors, quel type de développement va être compatible avec la maintenance de notre biotope (milieu biologique offrant à l'ensemble des êtres vivants des conditions d'habitat relativement stables) ?

Car économie écologique ne veut pas dire décroissance : nous devons nous diriger vers un nouveau modèle, « une évolution soutenable ». C'est-à-dire sortir de l'opposition croissance/décroissance, capitalisme/anticapitalisme.

Il s'agit d'une lente transformation qui permette une croissance du revenu mais préserve le patrimoine collectif, à savoir la nature, les individus, la culture. Il s'agit de poursuivre le développement humain sans sacrifier les écosystèmes terrestres. Comment y arriver ?

Est-ce en s'appuyant sur les connaissances et leurs applications technologiques, comme le prône « l'économie environnementale » qui parle d'une croissance adaptée aux défis environnementaux ? Mais si cela signifie appliquer l'économie de marché au domaine de l'environnement, c'est augmenter les quantités produites et transformer les ressources naturelles en marchandises, et là, on va dans le mur ! La décroissance, qui réduit la qualité de vie des populations du Nord et ne permet pas aux populations du Sud une vie décente, n'est pas non plus une solution. Comment alors ? En accroissant le patrimoine collectif, c'est-à-dire : en réinvestissant dans le capital naturel : en développant les écosystèmes globaux de la planète, et, pour les industries, en restaurant ce capital quand elles l'ont endommagé ; en passant d'un idéal de prospérité partagée (tout le monde a droit à tout ce

qui se produit grâce aux techniques) à un idéal de bien-vivre ensemble, avec une conception dynamique du capital social (pouvoir d'achat, emploi, retraites, Sécurité sociale) ; en accroissant le capital culturel, en développant les connaissances, l'art.

On peut voir quatre directions à prendre sur le plan économique :

Instaurer une économie de parcimonie et de recyclage : que les déchets deviennent une nouvelle matière première. Mettre en place une économie de fonctionnalité en utilisant les biens sans les posséder : le producteur, qui garde la propriété des objets, aura intérêt à les faire durer le plus longtemps possible, ainsi qu'à les entretenir, les adapter. Favoriser une économie de service, c'est-à-dire valoriser le bien-être, la production immatérielle. Vendre les services (nettoyage, entretien, réparation). Valoriser les activités visant à diminuer notre consommation d'énergie, et développer les communications pour pallier le manque de mobilité : moins se déplacer et travailler à distance, par exemple.

Abandonner la croissance sera moins brutal qu'il n'y paraît : nous sommes déjà dans la décroissance du capital naturel ; nous réduisons déjà nos consommations de pétrole et d'eau, les emballages... Allons vers une croissance sobre !

Il s'agit donc d'inverser les rapports entre économie et écologie : car quand l'économie croît, elle détruit l'écologie, nous le voyons. L'économie deviendra, dans une vision à long terme, un sous-système, par rapport à l'écologie.

Ainsi, commençons à compter différemment. Recalculons le PIB : il ne donne pas la corrélation entre la richesse produite et la consommation énergétique ; incluons-y le développement humain, le patrimoine, et la santé (maintenue par de bonnes conditions hygiéniques, ce qui nous permettra de réduire l'usage des médicaments).

Et cette nouvelle économie ne peut être qu'une économie de guerre, car il nous faut agir vite et mettre tous nos moyens au service de cet objectif ! Enfin le faire à l'échelle mondiale, et définitivement... Ce sera une transformation historique irréversible, un changement de civilisation, qui parie sur la raison.

C'est la survie de l'espèce et la pérennité de l'écosystème global qui sont en jeu.

1^{ère} partie résumée
par M.C.LANASPEZE

Hé oui, la Biodiversité quand cela vous tient, cela ne vous lâche plus !

D'autant que des évènements importants ont eu lieu depuis notre dernier bulletin.

AUSSI :

1. Nous allons vous rendre compte des dernières avancées obtenues en faveur de la protection de la biodiversité, lors de la conférence de Nagoya (Japon) du 18 au 29 octobre 2010, accord signé par 190 pays pour 10 ans.

2. Et des nouveautés en matière de biodiversité, diffusées et débattues lors des rencontres de l'association Volubilis*

1. **RAPPELONS : LA BIODIVERSITE** est « l'ensemble de formes de vie et écosystèmes présents sur terre ».

Sa disparition est un processus naturel, mais la vitesse à laquelle elle se produit actuellement fait craindre à certains experts l'apparition d'une « 6^{ème} extinction » (la 5^{ème} étant celle des dinosaures) causée par l'homme et ses activités.

DONC IL A ETE DECIDE À NAGOYA :

- Que le pourcentage des terres protégées passera de 13,5 à 17 % de l'ensemble de la planète.
- Que celui des aires marines sera multiplié par 10 d'ici à 2020 (de 1 à 10 %).
- Que l'on supprimerait les subventions aux activités nocives à l'environnement.
- Qu'une gestion des stocks de poissons pêchés serait mise en place.
- Que l'on restaurerait 15 % des écosystèmes dégradés.
- Qu'il serait instauré un respect des habitats naturels de la faune et de la flore.
- Qu'un partage des avantages obtenus par l'utilisation des ressources génétiques devrait se faire.

Si nous pouvons nous réjouir de cette nouvelle feuille de route en faveur de la biodiversité, il nous faut tout de même signaler que ces accords ne sont pas contraignants.

(Informations sur la conférence de Nagoya tirées du blog d'Arnaud Gossement et des articles de Charlene Lafont et d'Auriella Claudin-Mabire.)

Au fait, savez-vous qu'Harrison Ford s'intéressait à la biodiversité et qu'il était présent à Nagoya ?

2. Les rencontres **VOLUBILIS** sont un lieu où sont débattues et diffusées les innovations porteuses de réponses aux questions nouvelles du monde en matière de gestion de l'espace, de « ménagement » du territoire et de création de cadres de vie : en posant le contexte et la problématique en termes culturels, sociologiques, scientifiques, historiques et

économiques.

« Le déclin de la biodiversité est un phénomène largement constaté sur l'ensemble de notre planète. La disparition d'écosystèmes, d'espèces vivantes, de gènes, voire de la culture de peuples adaptés à leur milieu de vie, représente un danger pour l'avenir de l'humanité ». Ceci dit, nous vous proposons ici de relater les différentes interventions auxquelles nous avons assisté durant les rencontres Volubilis de novembre 2010.

Tout d'abord : ouverture du colloque par le président de l'association et des élus : **Sébastien GIORGIS** a ouvert le colloque en donnant un état actuel de la biodiversité.

1- Perte des habitats : 160 ha de terre sauvage ou cultivable disparaissent chaque jour en France (1 département tous les 6 ans).

2- Dispersion de plantes invasives conduisant à une pangée unique.

3- Utilisation massive des pesticides : 2 kg par an et par habitant.

4- Augmentation rapide de la population qui devrait être limitée à 6 milliards.

5- Affaiblissement des ressources en eau. Ce sont les facteurs responsables de l'érosion de la biodiversité.

Annabelle JAEGER, conseillère régionale PACA.

La biodiversité est partout. C'est un potentiel culturel, économique. C'est notre assurance vie. Elle est à la base de tous les écosystèmes.

1/6 des emplois et 40 % des activités économiques en dépendent.

Le Conseil régional est donc pour des politiques sectorielles « bio-compatibles ».

C'est-à-dire : tenir compte de la biodiversité ordinaire dans les secteurs des villes et les espaces péri-urbains.

Il faut sortir de la biodiversité des espaces protégés.

Tomas REDONDO, adjoint à la mairie d'Avignon.

Il s'agit de protéger, valoriser et promouvoir la biodiversité.

Protéger à partir d'une stratégie foncière : dans le PLU, réduction des zones urbanisées de 5 % et mise de 600 ha en zone naturelle et agricole.



Valoriser : création d'un parcours de cheminement sur le canal de Vaucluse reliant parcs et jardins et gestion des espaces verts sans produits phytosanitaires.
Promouvoir la biodiversité par une éducation à l'environnement dans les écoles primaires. La ville a signé une charte de l'environnement.

Ensuite :

Gilles CHEYLAN, conservateur du Musée d'histoire naturelle d'Aix en Provence.

1. **La disparition des organismes vivants et des écosystèmes** se fait à un rythme 10 à 100 fois plus rapide que la disparition naturelle. Si rien ne change en 2050, le rythme passera à 1000, voire à 10 000.

G. Cheylan a mis l'accent sur le fait que pour de nombreuses personnes, la biodiversité se limite à la sauvegarde des baleines, du tigre ou des éléphants.

Or, elle est tout autour de nous, de la plus petite des bactéries jusqu'aux herbes des fossés, en passant par le pot de géraniums sur la fenêtre. Elle est partout. Nous pouvons tous agir pour la protéger. Rappelons que la biodiversité est mise à mal par les causes suivantes :

- 160 ha de terres arables disparaissent chaque jour (perte d'habitat)
- Développement de plantes invasives (ailante)
- La France 1^{er} utilisateur de pesticides
- Disparition des zones humides
- Manque d'eau.

Les parcs, les réserves, les corridors écologiques ne suffisent pas À protéger la biodiversité.

2. **Pourquoi sauvegarder la biodiversité ?** Pour :

- la pollinisation (35 % de notre nourriture en dépend)
- la bonne qualité des eaux
- le piégeage du carbone
- l'utilisation de 20000 plantes en pharmacopée
- la reproduction des animaux marins.

Raphaël LARRERE, sociologue et directeur de recherche à l'INRA.

Partisan de la « résilience » (capacité pour un être vivant à trouver des ressources en lui-même afin de sortir positivement de ses épreuves), autrement dit :

« faculté d'adaptation aux perturbations. Les perturbations deviennent des facteurs d'évolution ».

Cette théorie a ses limites, car il s'agit de léguer un patrimoine naturel qui conviendra aux besoins et aux aspirations des hommes et d'éviter, pour les générations futures, des processus irréversibles.

Il s'agira de passer de la protection de la nature à une gestion de la biodiversité : valeur des choses, ressources esthétiques, symboliques, en s'appuyant sur des savoirs vernaculaires (propres aux pays) en prenant soin de la nature ordinaire et pas seulement de la nature remarquable. D'où la nécessité de compromis, afin de faire cohabiter ressources économiques et biodiversité protégée.

Jean FOYER, chargé de recherche à l'institut des sciences et communications du CNRS.

Approche sociopolitique : déconstruction du concept de biodiversité

En 1986, au colloque de Washington, apparaît une alliance stratégique entre sciences, marchés et gouvernements.

C'est le départ d'une conservation de la biodiversité compatible avec l'économie de marché. Un nouveau concept apparaît : « Il y a une valeur économique à la biodiversité ».

Elle est une question sociale, culturelle et économique.

Biodiversité et projet de territoire

Marc BOURDON, directeur général d'ARCOUR (VINCI).

• Construction près d'Orléans d'une écoautoroute qui respecte l'environnement :

gestion des eaux (ruisseaux et cours

d'eau non obstrués, non détournés, eaux de pluie récupérées et traitées) ;

- continuité de passages pour la faune positionnés aux bons endroits (observation méthodique des passages) ;
- replantation d'arbres et de haies ;
- protection contre le bruit plus importante que la réglementation en vigueur.



Notre avis : l'idéal serait qu'on ne détériore plus le sol en construisant des autoroutes, des ronds-points, des immeubles, que l'on évite le mitage qui morcelle les écosystèmes.

Laurent ROY, direction générale de l'environnement PACA.

Les principales causes de l'érosion de la biodiversité sont : la consommation des espaces libres par l'homme, la fragmentation et l'isolement des écosystèmes.

La solution :

- les trames vertes et bleues pour relier les espaces de biodiversité ;
- remise en état des continuités écologiques ;
- nécessité d'entente nationale, régionale et locale pour établir un schéma de cohérence écologique aboutissant à des corridors permettant de relier les espaces.

Blaise LECLERC, directeur du bureau d'Orgaterre.

Le sol est source de toute vie biologique. Deux symbioses sont indispensables avec les bactéries, et avec les champignons. En période de sécheresse, les plantes qui manquent d'eau dirigent leurs racines vers les filaments produits par le thalle des champignons et récupèrent l'eau afin de subsister.

Importance des vers de terre (3 sortes), et pour que tout cela fonctionne il faut pailler, composter votre jardin.

Résidu végétal -> bactérie -> enzyme -> fixation de l'azote -> micro agrégat -> sol engraisé

Jacques OLIVIER, maire du Thor - conseiller régional vert.

Vivre la biodiversité dans la commune :

- en prenant des arrêtés anti OGM
- en libéralisant les semences
- en installant des agriculteurs bios et des ZAP (zones agricoles protégées)
- en développant un marché local bio et des cantines bio
- en réduisant l'urbanisation
- en se réappropriant l'intérieur des villes et des villages.

Nous sommes conscientes que le dossier Volubilis va vous paraître un peu chargé et peut-être indigeste, mais il nous a paru indispensable de relater toutes les interventions, car chacune d'elle montrait clairement la réflexion et la détermination des confrenciers à inciter les élus, les organismes, les citoyens à adopter des comportements écologiques en faveur de la biodiversité.

Marie Hélène, Mic & Danièle

Grosses bises

3^{ème} fête de la biodiversité du Thor (20/11/2010)

Une fois encore la pluie était au rendez-vous pour cette manifestation.

En arrivant, deux petites guillemettes pouvaient nous faire croire que l'entrée était cette année payante ; Pas du tout, là était le lieu où déposer nos résidus de digestions dans la petite cabane en bois au fond... du jardin ; Le ton était donné sur des toilettes écologiques alliant charme et commodité... toutes commodités.

Les visiteurs nombreux étaient donc bien contents de s'engouffrer dans cette salle qui sentait bon la Provence d'Antan. De la graine à la plante ou au fruit, de son état sauvage ou cultivée, dans son jus à sa transformation... les exposants

étaient là. Même les abeilles dévoilaient leurs taches œuvrant dans leur présentoir. Au détour d'une allée, il était même possible de déguster quelques produits, de se « rincer le gosier » comme avec ce petit jus de raisin de Zinzin : une merveille de parfum en bouche ; Six variétés de raisins blancs et noirs et le tout en culture traditionnelle au cheval de trait, s'il vous plaît, sur 5 ha de terrain bio depuis 72 ; Il ne manquait que le label qui ne saurait attendre. Allez donc un de ces jours visiter ce paysan à La Bastidonne...

Les odeurs, les couleurs étaient bien au rendez-vous ; Le jardin conservatoire des plantes tinctoriales avec plus de 300 variétés ;

ces plantes traditionnellement utilisées pour les peintures, les encres, les textiles.



De quoi oublier que dehors, le ciel n'était pas bien content mais qu'il est bien nécessaire de laisser l'eau assouplir et nourrir les terres et recharger nos réservoirs.

Et si l'an prochain, le WE est pluvieux, n'hésitez donc pas à venir prendre les grâces de notre soleil estival au travers de tous les produits de ces exposants,

Hélène Garlin

Se soigner autrement

Il est impensable d'omettre de parler de soins dans cette spirale infernale qui nous assure que nous cotisons tous pour un destin inévitable : la maladie ...et cela, sur du très long terme. Nous sommes tous des assurés (plus stable, plus durable d'après Larousse) de la maladie (altération de la santé : Larousse).

Notre venue au monde, comme tout ce qui nous entoure, est promise au déclin. Une approche plus radicale est-elle vraiment nécessaire ?

Les facteurs exogènes vont de pair avec le développement endogène de la maladie à travers nos comportements. Ils sont induits par tout un système, et cela, souvent d'une manière insidieuse.

Notre santé est le reflet de tous ces facteurs et n'échappe pas au phénomène. Elle est aussi sous la tutelle directe d'un **comportement économique** dont la liste n'est pas exhaustive :

- pouvoir/profit du système de santé et celui des laboratoires (orientation politique vers la recherche appliquée au profit de l'industrie pharmaceutique au dépend de la recherche fondamentale) ;

- production et consommation excessive (+ de 30% de la production éliminé en déchets) ;

- production accélérée, plus performante, à grand renfort de traitements et/ou de manipulations génétiques (J. Diouf affirme que la perte de biodiversité végétale menace la sécurité alimentaire globale – 26/09/2010) ;

- marché international envahissant nos étalages de produits ne faisant pas partie de notre culture environnante (donc non reconnu par le corps) ;

- publicité mensongère qui, de plus, pousse à la consommation ou nous intoxique ;

- type d'alimentation et de transformation des aliments ne laissant plus, ou peu de qualité nutritive (micro-ondes, congelés, OGM...);

- pollution non déclarée de l'eau que nous consommons ;

- et guerre sournoise des ondes...

Elle dépend aussi d'un comportement social :

- le « tout et tout de suite » actuel renforce ce mouvement pour de multiples raisons (temps insuffisant en lien avec notre mode de fonctionnement actuel) ;

- une médecine allopathique qui traite les effets et non les causes ;

- une action du soin ciblé plutôt qu'une analyse holistique (traitant la personne dans sa globalité) ;

- une prévention qui ne prend pas en compte les besoins individuels.... ;

- une non-prise en charge de sa propre santé par habitude de fonctionnement ;

- des obligations pour accéder à des services collectifs (crèches, institutions ...).

Alors, venons-en aux soins :

Le retour vers une vie naturelle, écologique, environnementale, saine... nous incite à rechercher les us et coutumes d'une vie proche de la nature en corrélation avec notre époque. Notre race civilisée est devenue plus fragile, que ce soit sur le plan structurel (ex : mal de dos), biologique (ex : intolérance, immunité déficiente (test des lanthanides à l'appui), énergétique (perturbation des ondes HF (impact sur les gènes, les endocrines...) et émotionnel (communication absente ou erronée, là où le visuel imposé prend une place prépondérante). En 2007, l'IFOP a donné l'info qu'1 Français sur 3 se dirigeait vers les médecines naturelles. Les moins de 35 ans sont encore plus adeptes et 65% d'entre eux pensent qu'elle est plus efficace. Une personne sur deux l'utilise en complément dans les pathologies dites lourdes (cancer, Parkinson, Alzheimer..).



Attention cependant de ne pas tomber dans le forcing commercial toujours à l'affût.

Le progrès et les applications en matière de santé sont-ils bien organisés ? la logique d'action est-elle respectée ?

La recherche et l'évolution de nos modes de fonctionnement ne sont pas tous négatifs. Les applications sont soumises encore une fois au pouvoir.

Des pandémies ont pu être enrayerées grâce à certains vaccins, mais est-ce bien utile de continuer cette prévention aujourd'hui ? Quel est notre besoin individuel ? Les vaches n'étaient depuis bien longtemps plus vaccinées avec le BCG alors que la pratique était encore obligatoire pour les hommes.

La recherche en matière de génétique permet de soigner de nombreuses pathologies, toujours avec un esprit d'éradication. Mais où se trouve la prévention (ex : les atteintes génétiques et les plaques à induction

ou le micro-ondes...)?

Comment diriger nos soins :

La première chose est notre **alimentation** : « Elle sera votre premier médicament, » disait Hippocrate.

Manger sain, bio le plus possible (pas plus cher car moins réducteur en cuisson) Voir la nutrithérapie et le livre du Dr Seignalet : « L'alimentation ou la 3ème médecine ».

Les grands changements, avec la mondialisation du mode nutritionnel, affectent les céréales domestiques, le lait et les dérivés, la cuisson, les huiles, la pollution alimentaire, les carences en vitamines et minéraux...

Boire de l'eau la plus saine possible : l'eau a besoin d'être activée, donc de circuler grâce au frottement pour que les molécules s'ouvrent. Celle de notre robinet et d'une source répondent à ce critère et non celle qui est dans les bouteilles, sans compter les emballages plastiques (sans mouvement, l'eau s'assemble et chaque molécule se dirige vers le centre). Cependant, l'eau du robinet contient, même lorsqu'elle répond aux normes, de nombreuses substances nocives. Ainsi nous pouvons y retrouver des traces de : médicaments, chimiothérapie, contraceptifs et des produits issus de l'agriculture intensive.

L'eau est l'élément de base des molécules : elle rend les molécules accessibles, stables et solides. C'est un outil de transformation. Elle conduit chaleur, courant électrique (pour nos cellules) et vibration.

L'eau est beaucoup trop minéralisée et se dépose dans nos articulations. Le mieux est de pouvoir la filtrer et ensuite lui redonner une information (je reparlerai de l'eau dans un prochain article).

Parlons aussi du **mouvement** : J. Sthill, père de l'ostéopathie, disait : « Le mouvement, c'est la vie ». Tout est mouvement, donc bougeons pour de multiples raisons, et en particulier l'élimination.

En matière de prévention :

Quelques règles à tenir en cas de perturbation :

Ecouter son corps :

- Une douleur est une information qu'il ne faut surtout pas négliger aussi bien sur le plan physiologique qu'émotionnel.

- Une inflammation parle forcément d'un état de faiblesse.

- Une fièvre nous informe d'une réactivité du corps.

Agir suivant la gravité de la pathologie, mais laisser aussi le corps réagir selon ses propres capacités auto-immunes.

L'aider à réagir et non l'intoxiquer (bouger, respirer, manger le plus naturel possible et pas trop, harmoniser nos espaces de vie, équilibrer nos modes de vie).

Hiérarchiser les actions et soins à suivre.

Le plus important est de **prévenir avant de guérir**. Ne faudrait-il pas revenir sur le serment médical d'Hippocrate réactualisé en 96, afin qu'il soit respecté :

-- *Mon premier souci sera de rétablir, de préserver ou de promouvoir la santé dans tous ses éléments, physiques et mentaux, individuels et sociaux.*

Une phrase qui mérite grande réflexion,

tant sur le contenu que sur la réalité de son application.

Constat : 12% de la population seulement a modifié son comportement suite à la mise en place de franchises sur les médicaments. Petit à petit, nos cotisations ne peuvent plus assumer leur totale fonction, alors pourquoi ne pas choisir soi-même les thérapeutiques, les médecins qui nous correspondent

réellement ? Se soigner, c'est prendre un soin, une directive, une information avec pour but une prévention et/ou une guérison, et non un cache-misère, voire une intoxication. Soyons vigilants

**Hélène Garlin, ostéopathe
(soins holistiques de santé)**

RENCONTRE REGIONALE – ARLES (2/12/2010)

« VILLE À 30 », À VIVRE

Compte-rendu pour une ville plus sûre, agréable à vivre

Les villes, dans le monde, ont différents urbanismes ; il est bon d'en comprendre l'histoire et le sens. Exemple des Etats-Unis, où l'urbanisme est un quadrillage (les rues se croisent à angle droit) : ces villes sont « jeunes ».

Comment avoir une ville plus sûre, plus belle, sécurisée et conviviale ?

Dés les années 80, on a pensé à modérer la circulation automobile, la vitesse et le nombre de véhicules. En novembre 1990, un décret intervenait pour définir les règles en matière de modération et de modulation de la vitesse en zone urbaine. C'est ainsi qu'est née l'idée d'une zone de circulation homogène avec vitesse limitée à 30 kilomètres/heure, soit ZONE 30.

LES BUTS

- 1° Réduire les accidents et l'insécurité
- 2° En particulier protéger les piétons et les enfants
- 3° Permettre une plus grande liberté de mouvements, modifier les comportements des piétons et des cyclistes
- 4° Améliorer le cadre de vie en réduisant la pollution aérienne et sonore
- 5° Redéfinir des espaces de rencontre et de convivialité

LES INCONVÉNIENTS :

- 1° Parfois un urbanisme défavorable (vieilles villes)
- 2° Le refus des habitants et des commerçants, dont les habitudes doivent se modifier
- 3° Un changement de politique : lois, décrets, guides
- 4° Des panneaux réglementaires à prévoir
- 5° Beaucoup de parkings payants en centre-ville (trop parfois)

LES AVANTAGES :

- Moins de bruit, moins de pollution
- Plus de piétons
- Des commerces ouverts plus tard
- Des activités nocturnes l'été
- La découverte du patrimoine, la mémoire des lieux
- Des jardins
- Une convivialité retrouvée
- L'accessibilité pour les usagers à mobilité réduite



LES MANIERES DE PROCEDER :

L'exemple de la ville de Salon-de-Provence montre qu'il faut :

- 1° Prendre en compte **tous les publics**, auxquels on ne pense pas d'emblée
 - 2° Considérer **les transports publics** comme un service de **base**, et pas seulement comme un service social
 - 3° Choisir **un quartier comme zone-test** pour, peu à peu, faire avancer le projet
 - 4° Définir **un projet local** (propre à sa ville), **environnemental, et piétonnier**
 - 5° Avoir une stratégie de **communication** : journaux, internet, dépliants, affiches et plans consultables par les intéressés
- Selon l'exemple de Salon, pour ce changement il faut compter 10 ans ! Les choses se font petit à petit...

LES FINANCEMENTS :

Pour la ville de Salon-de-Provence la Zone 30 a coûté 80 000 euros, sur trois ans.

Il a fallu 400 000 euros, sur 3 ans, pour le mobilier urbain, et 1 500 000 euros, sur 3 ans également, pour le budget voirie.

LE PLAN DE CIRCULATION :

Il est nécessaire de tenir compte de trois « piliers » :

- un pilier social
- un pilier environnemental
- un pilier économique

Chaque ville étant spécifique, des architectes urbanistes sont les meilleurs conseillers pour ces infrastructures. On peut (comme en Suisse) prévoir des zones à 50 km/heure et des zones à 30 km/heure, matérialisées par un marquage au sol ou des ralentisseurs en caoutchouc, assez silencieux et pas trop chers. Les pistes cyclables peuvent être en sens interdit, et des petites rues en double sens, s'il n'y a pas de stationnement de véhicules.

CONCLUSION :

A San Francisco il a été fait une étude sur trois rues : une piétonne, une rue moyenne avec circulation automobile, et une rue à forte densité automobile type boulevard.

Pour la première, les piétons s'approprient le territoire.

Pour la seconde, les gens se croisent et ne se connaissent pas.

Pour la troisième, personne ne traverse et personne ne se connaît.

**Christine MICHAUT,
pour le Comité écologique**



En adhérant au Comité Ecologique, (pour une somme modique) vous renforcerez notre crédibilité. La défense de l'environnement a "le vent en poupe", encore faut-il que sur le terrain, les actions menées par notre association soient soutenues par le plus grand nombre

le site internet du Comité Ecologique :

<http://comecolocarp.unblog.fr>



Du code la route au code de la rue

Si nous voulons passer le permis de conduire, le code est indispensable. Il s'est construit principalement avec des règles de comportement pour les automobilistes afin de fluidifier la circulation automobile.

Le code de la rue devient nécessaire aujourd'hui.

Pour permettre aux usagers piétons, enfants, conducteurs et cyclistes de circuler, un « savoir-être » citoyen devient une norme pour nos villes, qui seront de plus en plus des espaces de convivialité, de promenades, de rencontres, et de sécurité pour tous. La volonté européenne est de faciliter en ville les différents modes de déplacement à pied, en vélo, en auto ; en 2008, trois concepts sont passés dans le décret du 30 juillet :

1. Principe de respect du plus fort vis-à-vis du plus faible
2. Création d'une zone de rencontre
3. Double sens cyclable en zone 30 et zone de rencontre.

C'est en Belgique et en Suisse que les initiatives ont été impliquées, avec le concours des urbanistes, architectes, techniciens municipaux et les élus - une transversalité digne d'un agenda 21 local. En France, Montreuil, Fontainebleau et surtout Chambéry ont fait des réalisations incontestables.

Chambéry, qui travaille sur le sujet depuis 25 ans, est pionnière et cette ville de 120 000 habitants bénéficie d'un bilan de sécurité routière très honorable : de 453 accidents en 1979, il n'est que de 36 en 2006 ; 36 de trop, de toute façon.

Code de la rue :

1. 1 piéton doit marcher sur le trottoir
2. 1 piéton en roller, même lieu
3. 1 cycliste doit être visible la nuit
4. 1 cycliste peut prendre une rue en double sens
5. 1 cycliste doit respecter une vitesse douce pour ne pas gêner les marcheurs, petits et grands
6. cycliste devient piéton s'il conduit à la main son cycle. Ces règles peuvent paraître évidentes, mais font l'objet d'articles dans le décret cité plus haut.

Ces codes sont pour les piétons et complètent le code de la route pour le contrôle de vitesse des deux roues. Ces derniers concourent, hélas, dans le nombre d'accidents en ville. La zone 30 et la Zone 50 ont été créées pour maintenir une vitesse aménagée pour le bien de la collectivité.

Christine MICHAUT

MENUS TOXIQUES

Une étude menée par l'association Générations Futures (ex-MDRGF) et le réseau européen HEAL (Health & Environment Alliance) en partenariat avec le Réseau Environnement Santé et le WWF-France intitulée « MENUS TOXIQUES » enquête sur les substances chimiques présentes dans notre alimentation.

Contexte de l'enquête : Aujourd'hui un homme sur deux et une femme sur trois sont ou seront touchés par le cancer en France. Face à cette épidémie, l'association a décidé de lancer une campagne sur Environnement et Cancer. Le premier volet de cette campagne est donc cette enquête sur l'exposition de la population, par l'alimentation, à des substances chimiques suspectées d'être cancérogènes.

Cancer : causes environnementales. L'incidence du cancer en France a augmenté entre 1980 et 2005 de 41% chez les hommes et de 29% chez les femmes. Cette augmentation doit être attribuée à des causes environnementales au sens large (travail, alimentation, etc.) sans la lier à l'alcool et le tabac, dont la prévalence est

en baisse régulière depuis des décennies.

Aujourd'hui la réalité est que, même si la médecine progresse lentement du côté des traitements des cancers, le nombre de cas augmente inéluctablement.

Ce rapport se divise en trois grandes parties :

La première partie présente l'enquête de manière détaillée..

La seconde partie présente les demandes formulées à destination des décideurs.

La dernière partie fait un état des lieux des connaissances sur les différentes substances trouvées dans les aliments.

Cette étude a porté sur les menus d'une journée, composés de repas équilibrés conformes aux recommandations du PNNS, soit notamment 5 fruits et légumes frais et 1,5 l d'eau. Vous retrouverez le détail des menus dans l'étude que vous pouvez consulter sur notre Blog dans la rubrique « Alimentation BIO » Cliquer ici : [Etude Menus Toxiques](#). Les aliments ont été achetés dans divers supermarchés non bio.

Les résultats de la journée sont sidérants : 128 résidus chimiques ingérés dans la journée, provenant de 81 substances différentes :

42 substances différentes sont classées « cancérogènes possibles ou probables ».

5 substances différentes sont classées « cancérogènes certains ».

(Ces 47 substances représentent en tout 89 résidus ingérés dans la journée.)

37 substances classées « perturbateurs endocriniens (PE) suspectés différents ».

(Ces 37 substances représentent en tout 71 résidus ingérés dans la journée.)

Différentes substances trouvées : dioxines, furanes, PBDEs (polybromodiphényl-éther), PCB DL (biphényles chlorés et polychlorobiphényles dioxine-like) pesticides,

AU JARDIN DES COULEURS

Horaires d'hiver : 9h-12h / 14h-19h
Horaires d'été : 9h-12h / 15h-19h

18, chemin de Saint Gens
84200 CARPENTRAS
Tél. 04 90 67 20 62
Fax 04 90 63 12 92
E.mail : aujardindescouleurs@orange.fr

Fermé le lundi et le dimanche après-midi

- 👉 Vente de fruits et légumes anciens.
- 👉 Vente à la production de plantes à massif.
- 👉 Boutique de thés, cosmétiques, parfums, encens, déco...

additifs alimentaires, sous-produits de traitement des eaux, nitrates, plastifiants, éléments trace toxique.

L'enquête préconise différentes mesures que les politiques doivent mettre en oeuvre pour enrayer l'actuelle épidémie de cancers (358.000 nouveaux cas en 2010) et l'association demande l'application du principe de précaution, dans l'objectif de diminuer au maximum l'exposition environnementale, et notamment alimentaire, de la population à des substances soupçonnées d'être cancérigènes ou PE (perturbateurs endocriniens).

Interdire l'usage des pesticides au champ et lors de stockage des CMR 1 à 3 (cancérogènes, mutagènes, reprotoxiques) et des PE.

- Interdire l'usage des additifs possiblement cancérigènes ou PE, tel le

BHA (hydroxyanisole butylé).

- Interdire à des fins alimentaires tous les plastiques pouvant contenir des phtalates et/ou du BPA (Bisphénol A).

De nombreux conseils et recommandations sont donnés pour la préparation des aliments, cependant la principale recommandation est de consommer des produits issus de l'agriculture biologique.

L'AFSSA (Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments) reconnaît que : « Le mode de production biologique, en proscrivant le recours aux produits phytosanitaires de synthèse, élimine les risques associés à ces produits pour la santé humaine ».

Autres conseils de bon sens :

- Consommez des fruits et des légumes de saison.
- Privilégiez les produits locaux :

Quatre A.M.A.P. (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) à Carpentras, Pernes les Fontaines, Caromb, Velleron. (Pour plus d'informations sur les « paniers », contacter [Michel GONCALVES](#), du Comité écologique).

Des agriculteurs, éleveurs et producteurs biologiques vendent directement sur leur exploitation.

Plusieurs magasins bio offrent un large choix de produits.

Dernier conseil : consultez l'étude complète sur notre blog, elle est longue (36 pages) mais instructive et riche en recommandations et en conseils pour notre vie de tous les jours.

Adresse internet de notre blog
<http://comecolocarp.unblog.fr/>.

Jean-Louis BASSAS

Alimentation BIO pour la restauration collective municipale

Du rêve à la réalité

Rappel : La ville de Carpentras, et c'est tout à son honneur, a souhaité mettre en place diverses commissions consultatives concernant l'environnement au sens large du terme.

Le Comité écologique est représenté dans les 5 commissions, dont celle qui me concerne : **la commission BIO.**

Des chantiers ont été proposés par la ville de Carpentras afin de répondre, d'une part au vœu de M. le maire, ainsi qu'à la directive ministérielle indiquant que toutes les restaurations scolaires se devaient d'intégrer 20 % de leur alimentation en produits BIO (de préférence d'origine locale).

Il s'est avéré que le secteur agricole en BIO sur la commune est pratiquement inexistant.

Il a donc été décidé de créer un groupe de travail, sous la houlette de Fabien HAUD, adjoint au maire en charge de l'agriculture avec, en plus de la commission BIO, le Conseil général, la Chambre d'agriculture entre autres, et ce, afin de créer une dynamique auprès des agriculteurs en raisonnée (ou en conventionnelle) pour les inciter au passage en agriculture biologique.

Le thème : *"De la lutte raisonnée à l'agriculture biologique, quelles démarches pratiques ?"*

A ce niveau, je me dois de vous faire part de quelques ambiguïtés concernant la volonté de promouvoir une agriculture biologique :

- Dans le relevé de décisions édité après la

rencontre entre la mairie de Carpentras et la Chambre d'agriculture de Vaucluse en date du 29/07/2010 (le Comité écologique n'était pas invité) on peut lire dans le paragraphe : *Objectifs de la commune*, alinéa 2 :

- *"Réfléchir à la fourniture des cantines scolaires de la ville avec des produits bio et/ou locaux"* ce qui laisse supposer que les produits fournis pourraient être locaux mais pas nécessairement bio.

- Le 21 octobre 2010, au cours d'une réunion préparatoire à laquelle je participais comme représentant du Comité écologique, il me fut remis une feuille : *Article + Brève* sur laquelle je pus lire dans un premier paragraphe *"...les conditions nécessaires pour développer l'agriculture biologique, mais pas uniquement"*.

- Je ne ferai pas d'autres commentaires. Peut-être n'a-t-on pas voulu effaroucher les agriculteurs en raisonnée *et/ou* en conventionnelle. Tout comme le Comité écologique n'a jamais été cité comme participant à cet événement. Il est vrai que, pour une partie de notre population, le mot ECOLOGIQUE est un véritable épouvantail.

Après cette digression nécessaire, je reprends le cours normal de mon exposé.

Il avait été défini trois réunions préparatoires avant la date du 26 novembre, date qui devait être le point d'orgue, l'aboutissement de notre travail.

Donc, le 26 novembre à 17 h 30 à la Maison de Pays a démarré la conférence-débat sur le thème : *"De la lutte raisonnée à l'agriculture*

biologique".

Résumé : Entre 40 et 50 personnes ont assisté et participé à cette table ronde. A noter :

M. le maire Francis ADOLPHE a ouvert la séance.

Présents comme intervenants : Fabien HAUD (organisateur), MM. BONNET et BOUVARD (Chambre Agriculture), GINARD (Relais Vert), CHAILLAN (maraîchage en Bio depuis 20 ans), et un arboriculteur ayant vécu l'expérience du passage du conventionnel au bio.

Dans l'assemblée, j'ai recensé 5 agriculteurs (maximum) présents pour 160 invitations lancées.

Que faut-il retenir de ce rassemblement :

Le peu d'intérêt du milieu agricole conventionnel pour l'alimentation bio (3% de présents).

Comment alimenter la restauration scolaire en bio (pour 20 %). Il faudrait pour cela un peu plus de motivation de la part de nos paysans locaux, et qu'ils puissent s'organiser en plateforme d'approvisionnement afin de servir les établissements scolaires (travaux d'Hercule)...

Donc, c'est peut-être aussi pour cela que cette conférence /débat a mis en avant les structures existantes capables de réaliser les approvisionnements dans de bonnes conditions. Et, je l'espère, en prenant des accords avec nos producteurs locaux, j'ai nommé les grossistes et en particulier Relais Vert dont le responsable, M. GINARD, était présent.

Le pragmatisme est de mise, car comment

"offrir un marché" à nos agriculteurs locaux sans passer par une structure intermédiaire ?

(Je pense que le principe des AMAP est un élément de réponse à la demande de circuits courts.)

Je terminerai par l'analyse de Dominique PERRIN, membre du Comité écologique - Analyse extraite de : " Pour un avenir durable en Vaucluse " - Agenda 21 du Conseil général, paragraphe : Actions : 52 - 64 - 66.

« J'ai extrait trois actions (sur 75) de l'agen-

da 21 du CG84 qui concernent l'agriculture de près ou de loin (voir doc. joint)... Il s'agit bien de développement durable, de promouvoir une agriculture durable ... mais "l'approche durable de l'activité agricole" est écrite avec *durable* entre guillemets ... On n'ose pas ?

L'agriculture biologique est très peu présente dans ce document ; elle est anecdotique et toujours associée au terme "locale" : "On valorisera une approche durable de la politique du département au travers" - notamment - "de l'agriculture biologique locale" ; "la structuration

de la filière "agriculture biologique" sera localement soutenue". (Encore des guillemets pour AB et toujours le "localement".) Il n'est surtout pas question de valoriser une AB départementale ! De quoi ont-ils peur ? »

Pour ma part, dans le prochain numéro du "Libre canard", je vous proposerai un article sur le thème : "du Bio paysan au Bio industriel".

Michel Gonçalves

PROTECTION ANIMALE

Compte rendu de la réunion Nuisances

Au cours d'une réunion en mairie de Carpentras en présence notamment de M. FARFAL, adjoint aux Affaires sociales, de M. THOMAS, président de la SPA de l'Isle sur la Sorgue, de représentants de la COVE, de la Police municipale et d'une clinique vétérinaire, le problème des chats errants a été évoqué. Ce problème est devenu très aigu sur le territoire de Carpentras et de ses environs, compte tenu de la surpopulation féline engendrant des nuisances pour les habitants et une souffrance pour les animaux.

Certaines villes du Vaucluse (Avignon, Pertuis) ont engagé des actions de stérilisation, soit par le biais de conventions avec la SPA, soit par recours direct de la mairie à des vétérinaires. Dans la Drôme, la ville de Nyons subventionne la SPA pour les stérilisations, avec la police municipale comme relais entre les habitants et les vétérinaires. A Carpentras, aucune subvention n'est versée à la SPA. Il est rappelé que la problématique des chats errants relève des compétences du maire.

L'association carpentrasienne SOS SACS A PUCES (dont de nombreux membres sont aussi adhérents au Comité écologique), créée en décembre 2008 dans le but de stériliser et soigner les chats errants, a adressé à la SPA 68 demandes de stérilisation entre janvier et début novembre 2010. Mais cette action de partenariat avec la SPA, si efficace qu'elle soit, ne s'avère pas totalement satisfai-

sante, car trop fragile face aux aléas rencontrés par les deux associations (aléas structurels et financiers).

Aussi, suite à une première rencontre avec la mairie en date du 1er Octobre 2010, SOS SACS A PUCES a déposé une demande de subvention auprès des services municipaux.



D'autre part, aux termes de la réunion du 3 novembre dernier, un projet de convention doit être élaboré entre la mairie de Carpentras, la Cove, les associations (SPA et SACS A PUCES) et les vétérinaires afin de préciser les rôles et les engagements de chacun dans le travail de stérilisation des chats errants. Ce projet fera l'objet de séances de travail avant la rédaction définitive de la convention, qui devra être approuvée par les différentes instances.

Toujours lors de la même réunion, le cas des chiens trouvés sur la voie publique (blessés, malades ou simplement perdus) en dehors des heures d'ouverture des services de la Cove et de la Police municipi-

pale, a été évoqué. A ce jour, rien n'existe pour accueillir ces animaux. La SPA devrait engager des travaux dans son refuge du Pigeolet à l'Isle sur la Sorgue, en vue de l'ouverture fin 2011 d'un chenil conforme à la réglementation actuelle en la matière et qui serait ouvert en continu.

En attendant l'ouverture de ce chenil, une convention va être établie entre la Cove et une clinique vétérinaire de Carpentras ouverte 24H/24, la clinique accueillant les chiens trouvés. Là aussi, les termes de la convention feront l'objet de réunions entre les deux parties prenantes.

Enfin, la mairie de Carpentras devrait afficher au début de l'année 2011 (avant les naissances de chatons au printemps !) une campagne de sensibilisation en direction du public concernant les stérilisations des chats en collaboration avec SOS SACS A PUCES et la SPA.

Simone GUINAMAND

QUELQUES BRÈVES INFOS

PERMANENCE DU COMITÉ ECOLOGIQUE

Venez nous rencontrer à la **Maison du Département 111, bd Albin Durand à Carpentras, les 1er et 3ème mercredis de chaque mois de 14h à 18h (sauf Juillet et Aout).**

Nous y accueillons toute personne désireuse de s'informer, d'échanger, et venant nous informer. Des revues concernant l'écologie sont à votre disposition en libre lecture. Possibilité d'accès à Internet pour se documenter.

Vous pouvez nous joindre ces jours là au
04 32 85 84 40

La réunion mensuelle du Comité Ecologique
a lieu au **Château de la Roseaie à Carpentras,**
de 18 h à 20 h
le premier jeudi de chaque mois.

Bulletin d'adhésion - Découpez ce coupon après l'avoir rempli et retournez-le accompagné d'un chèque de **8 euros** pour les membres sympathisants, **16 euros** pour les membres actifs ou **20 euros** pour les membres bienfaiteurs à l'ordre du Comité écologique à l'adresse suivante : **Comité écologique - 71, rue d'Allemand - 84200 Carpentras**

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : e-mail :